

<https://ricochets.cc/Violence-routiere-a-Crest.html>



Violence routiere à Crest.

- Les Articles -



Publication date: mardi 15 décembre 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Ce samedi 6 décembre, vers 17 h, un peu avant la tombée de la nuit, sur le ralentisseur devant le silo à grains, un véhicule Master blanc, dont j'ai eu le temps de relever l'immatriculation, avance sur moi alors que j'étais engagé sur le passage.

J'ai de grosses difficultés de mobilité (traversée lente, paraparésie) et, sentant la voiture peu encline à ralentir pour me laisser finir de traverser, je m'arrête et cherche le regard du conducteur et son empathie à mon égard. Mais la réponse à ma demande fut surprenante. Il fit un redémarrage en trombe et une manoeuvre volontaire avec un coup de volant inapproprié dans ma direction. Je ne sais pas encore comment j'ai évité de justesse qu'il me roule sur le pied, car je ne suis pas vif.

Et je suis tombé. Le chauffard à pris la fuite

La voiture suiveuse s'est arrêtée et les occupants sont venus à mon secours, car je ne pouvais pas me relever seul. Leur bienveillance a apaisé le choc émotionnel que je venais de subir. Je considère cela comme une agression violente. La personne qui m'a agressée avait-elle prévu délibérément une telle manoeuvre pour me projeter au sol ?

Face aux multiples dangers que je rencontre tous les jours à Crest (signalisations inexistantes Calade/rue des Alpes ; traversée piétonne au Moulin ou accès piétons au Pont Mistral par exemple), je suis en droit de me poser la question des motivations du Maire afin de prendre en compte les difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite, lui qui ne jure que par la circulation automobile. Il en est de même sur l'entretien de la voirie particulièrement accidentogène (trous, défonces et bosses) et de l'absence de trottoirs.

À quand l'application d'un plan d'action pour la mobilité active (PAMA) qui introduit un principe de protection des usagers vulnérables comme les cyclistes, piétons et handicapés...

Ce plan ne semble toujours pas entré dans les moeurs après quelques années d'existence.

La Mairie de Crest pourrait-elle agir enfin pour une véritable politique de prévention et de protection des personnes fragilisées ? Ce n'est pourtant pas faute d'avoir prévenu les autorités locales sur les défaillances de signalétiques et le laisser-aller quant à l'entretien des voiries.

Richard Powel